

CC1-1/2008F-PDF
ISBN 978-0-662-08844-8

LLRWMO-513430-041-04000

Certifié ISO 9001:2000

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Bureau de Port Hope

5, rue Mill Sud
Port Hope (Ontario)
L1A 2S6
Téléphone : (905) 885-9488
Télécopieur : (905) 885-0273

Bureau d'Ottawa

1900, promenade City Park,
bureau 200
Ottawa (Ontario)
K1J 1A3
Téléphone : (613) 998-9442
Télécopieur : (613) 952-0760

info@llrwmo.org
www.llrwmo.org

TABLE DES MATIÈRES

Message du directeur	3
Programme des déchets historiques	4
Déchets radioactifs de faible activité historiques.....	4
Itinéraire du transport dans le Nord.....	5
Fort McMurray	6
Toronto (Malvern).....	6
Autres activités du Programme de gestion des déchets historiques	7
Initiative dans la région de Port Hope	
Projets - Évaluation environnementale.....	8
Projets - Obtention de Permis	9
Programme provisoire de gestion des déchets	10
Initiatives en matière de communication et d'information	11
État du Projet	11
Programme de protection de la valeur des biens immobiliers	13
Programme des déchets courants.....	14
Permis délivrés par la CCSN au BGDRFA	14
Programme d'information	15
Acronymes.....	15
Rétrospective financière	16
Certificat de vérification	16

Fondé en 1982, le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité (le Bureau) assume les responsabilités du gouvernement fédéral dans le domaine des déchets radioactifs de faible activité historiques au Canada. Le Bureau est administré par Énergie atomique du Canada limitée (EACL) conformément à une entente de recouvrement des coûts conclue avec Ressources naturelles Canada (RNCan), le ministère fédéral qui finance la gestion des déchets radioactifs de faible activité (DRFA) et établit la politique nationale connexe.

DIRECTION

Robert L. Zelmer
Directeur

Glenn Case

Directeur,
Élaboration de projets et d'installations

Paul Arthurs

Mark Gardiner (*par intérim*)
Directeur, Activités et Services
de l'environnement

Bernard Gerestein

Heather Kleb (*par intérim*)
Directrice, Relations avec les groupes
d'intérêt et Communication

Robert L. Zelmer (*par intérim*)

Directeur, Gestion des affaires et
Opérations

M. T. Wallace
Directeur général
Direction des ressources
en électricité
Ressources naturelles Canada
580, rue Booth
Ottawa (Ontario)
K1A 0E4

M. D. McCauley
Directeur par intérim
Division de l'uranium et des
déchets radioactifs
Direction des ressources
en électricité
Ressources naturelles Canada
580, rue Booth
Ottawa (Ontario)
K1A 0E4

Mme. J. Miller
Directrice générale
Déclassement et gestion des déchets
Directeur par intérim
du Groupe de gestion des responsabilités
Énergie atomique du Canada limitée
Laboratoires de Chalk River
Chalk River (Ontario)
K0J 1J0

J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2008.

Le présent Rapport a été rédigé conformément à l'article 5.2 du protocole d'entente entre Énergie, mines et ressources Canada (aujourd'hui Ressources naturelles Canada) et Énergie atomique du Canada limitée, relativement à l'administration du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs,



R. L. Zelmer, ing., RPP
Directeur

MESSAGE DU DIRECTEUR

En 2007, le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité (BGDRFA) a célébré son 25^e anniversaire en tant qu'agent du gouvernement fédéral responsable des déchets faiblement radioactifs et de l'intervention en cas de problème connexe, d'un bout à l'autre du Canada. Il s'agit d'un jalon important, pour nous et nos collègues de Ressources naturelles Canada (RNCan) et d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL).

Au cours des vingt-cinq dernières années, le Bureau a entrepris divers projets d'assainissement de l'environnement dans tout le Canada et plus particulièrement des activités de gestion de déchets en Colombie-Britannique, en Alberta, dans les Territoires du Nord-Ouest et en Ontario. À l'occasion de ce 25^e anniversaire, l'honorable Gary Lunn, ministre des Ressources naturelles, a remercié le Bureau pour le travail qu'il avait accompli. Dans une lettre adressée au Bureau, le ministre a déclaré que « les anciens et nouveaux employés du Bureau méritent d'être tous félicités pour le dévouement dont ils continuent à faire preuve pour résoudre certains des problèmes de gestion des déchets les plus complexes du Canada en tenant compte autant des aspects techniques que des défis communautaires.



Robert Zelmer
Directeur, BGDRFA

Le succès du Bureau est clairement le fruit de notre collaboration avec les gouvernements, les communautés, les entreprises et le public, comme le reflète le rapport publié par la Direction générale de la vérification et de l'évaluation de RNCan en août 2007.

Le rapport mentionne que les travaux accomplis jusqu'à présent par le Bureau dans le cadre de la phase 1 de l'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH) « ont été menés à bien de manière économique. » De plus, le Bureau est fier que cette initiative – la première du genre au Canada visant la remise en état de sites contenant des déchets radioactifs dans un environnement à la fois industriel et urbain – « se compare favorablement aux travaux effectués par d'autres gouvernements, en particulier sur le plan technique et de la consultation du public ». Le Bureau est également fier « du respect dont il fait l'objet de la part des agents internationaux qui connaissent les projets de gestion des déchets radioactifs. »

Il reste cependant beaucoup de travail à faire. Je suis certain que l'Initiative dans la région de Port Hope continuera à avancer grâce à la collaboration de tous les participants, notamment des conseils municipaux de Port Hope et de Clarington ainsi que des résidents de ces communautés.

Sur le front canadien, les efforts de planification déployés au cours de la dernière année vont bientôt porter leurs fruits avec l'élimination des déchets faiblement radioactifs présents dans le hameau de Tulita, dans les Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.). Le Bureau a par ailleurs continué à assumer sa responsabilité de gestion des déchets peu radioactifs (DRFA) et des matières contaminées le long de l'itinéraire de transport dans le Nord (ITN), à Fort McMurray, à Toronto et ailleurs.

Je vous félicite tous pour le succès qui accompagne le 25^e anniversaire de notre organisation et je remercie chacun de vous pour le rôle unique que vous jouez quotidiennement dans l'atteinte de nos objectifs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R.L. Zelmer'. The signature is fluid and cursive.

R.L. Zelmer, ing., RPP

Directeur

DÉCHETS RADIOACTIFS DE FAIBLE ACTIVITÉ HISTORIQUES

Fondé en 1982, le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité (BGDRFA : le Bureau) assume les responsabilités du gouvernement fédéral dans le domaine des déchets historiques faiblement radioactifs (DRFA) au Canada.

Le Bureau gère de nombreux sites de DRFA partout au Canada, notamment en Ontario, en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest. Les petits volumes de DRFA sont transférés aux bâtiments de stockage du Bureau aux Laboratoires de Chalk River (LCR) d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL), alors que les gros volumes sont normalement gérés sur les lieux mêmes où ils ont été produits ou à proximité.

Dans certains des sites de déchets historiques, les déchets ont été entreposés dans des installations de stockage provisoire en attendant l'élaboration et la mise en œuvre d'une approche de gestion à long terme.

Ces sites sont continuellement surveillés, inspectés et entretenus par le Bureau.

Ces sites contiennent des déchets historiques tels des sols et des matériaux de construction contaminés au radium, ainsi que d'autres objets contaminés.

Région de Port Hope

La région de Port Hope, en Ontario, contient 90 % des DRFA historiques du Canada. Ces déchets remontent aux années 1930 alors que, pour des fins médicales ou industrielles, la raffinerie de la municipalité extrayait le radium de la pechblende. Les DRFA sont principalement composés de sols contaminés par les déchets de la raffinerie.

Le Bureau collabore étroitement avec les municipalités de Port Hope et de Clarington aux termes de l'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH). L'IRPH est une initiative financée par le gouvernement fédéral qui vise à nettoyer et gérer à long terme et en toute sécurité les DRFA historiques de Port Hope et de Clarington. L'IRPH comprend les projets de gestion à long terme des déchets radioactifs de faible activité de Port Hope et de Port Granby.

Le BGDRFA a notamment pour mandat:

- de résoudre les problèmes posés par les déchets historiques faiblement radioactifs qui relèvent de la compétence du gouvernement fédéral;
- de répondre aux demandes d'information du public concernant les déchets faiblement radioactifs.

Les objectifs du Programme de gestion des déchets historiques du BGDRFA sont les suivants:

- assurer le nettoyage et la gestion à long terme des déchets historiques du Canada, dont les déchets historiques trouvés à Port Hope et à Toronto (Ontario), à Fort McMurray (Alberta) et à différents lieux des Territoires du Nord-Ouest;
- procéder à la décontamination des sites susdits, selon le besoin, afin de protéger la santé publique et l'environnement, jusqu'à ce que des installations de stockage à long terme soient disponibles;
- effectuer des évaluations techniques pour le compte de Ressources naturelles Canada (RNCan) et aider le Ministère à formuler des politiques gouvernementales relatives à la gestion des déchets historiques;
- assumer la responsabilité du gouvernement fédéral concernant les déchets historiques.

L'IRPH couvre les DRFA actuellement stockés dans l'Installation de gestion des déchets de Welcome (fermée en 1955), dans la municipalité de Port Hope, et dans l'Installation de gestion des déchets de Port Granby (fermée en 1988), dans la municipalité voisine de Clarington. Ces sites, initialement dirigés par la société d'état Eldorado resources limitée appartiennent aujourd'hui à la Cameco Corporation, qui assure leur entretien. Ces sites deviendront la propriété du gouvernement fédéral dès que la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) aura délivré les permis nécessaires.

ITINÉRAIRE DE TRANSPORT DANS LE NORD

HISTORIQUE

Au début des années 1990, le Bureau avait recensé vingt sites contaminés le long de l'itinéraire de transport dans le Nord (ITN), une route de quelque 2200 km empruntée par le passé pour transporter le minerai et le concentré d'uranium et de radium depuis les Territoires du Nord-Ouest jusqu'au nord de l'Alberta. L'ITN s'étend de Port Radium sur le Grand lac de l'Ours jusqu'à Fort McMurray, empruntant un réseau de lacs et de rivières (dont le Grand lac de l'Ours, le Grand lac des Esclaves, le fleuve Mackenzie, la rivière des Esclaves et la rivière Athabasca).

Entre 1991 et 1996, le Bureau a examiné les points de transbordement possibles le long de l'ITN. En 1992 et 2001, il a décontaminé des propriétés résidentielles à Tulita, dans les Territoires.

Entre 1993 et 2003, le Bureau a retiré environ 42 500 m³ de terre contaminée par l'uranium de neuf sites différents à Fort McMurray et a regroupé les DRFA dans un monticule de stockage artificiel. En 2004 et 2006, le Bureau a terminé les programmes de caractérisation radiologique et de délimitation des volumes dans la section de l'ITN traversant South Slave. Les résultats de ces programmes suggèrent que le volume de déchets historiques qui se trouve dans la région de South Slave pourrait être d'environ 7000 m³.

À la fin de l'été 2006, le Bureau a effectué des travaux afin de s'acquitter de son engagement de longue date à Tulita. Il a emballé 900 m³ de sol contaminé par l'uranium en prévision du transfert de ces matières vers un endroit acceptable pour le stockage à long terme.

ACTIVITÉS EN 2007-2008

Au début du mois d'octobre 2007, le Bureau a participé à une série de réunions inter-organisationnelles organisées par Ressources naturelles Canada (RNC) à Yellowknife pour discuter des différentes possibilités de gestion des déchets historiques restants sur les segments de l'ITN traversant les régions du Sahtu et de South Slave.

À la demande de RNC, le Bureau a fourni un appui technique à la réalisation de la phase IIIA de l'évaluation environnementale du site de Sawmill Bay, dans les Territoires du Nord-Ouest. L'équipe du Bureau a mesuré et documenté l'intensité du rayonnement gamma en surface sur plusieurs secteurs choisis du site de Sawmill Bay.

Pour ce qui est des déchets historiques de Tulita, le Bureau a entamé des discussions et il prévoit enlever les déchets du hameau de Tulita pendant la saison 2008 de navigation sur le fleuve Mackenzie.

Qu'entend-on par déchets radioactifs de faible activité?

Au Canada, les **déchets radioactifs de faible activité** (DRFA) se définissent par exclusion. Sont donc considérés comme des DRFA les déchets radioactifs qui ne sont pas des déchets de combustible nucléaire (également désignés par l'expression « déchets de haute activité » ou « HA ») ou de mines d'uranium ou des résidus de traitement de l'uranium. Une grande partie des DRFA accumulés au Canada se composent de déchets constitués de terre contaminée au cours des 70 dernières années. Il s'agit également des sols contaminés et des déchets connexes produits par les toutes premières activités de l'industrie nucléaire canadienne. Aujourd'hui, la plupart des déchets radioactifs de faible activité proviennent d'activités liées à la production nucléaire d'électricité, à la recherche et au développement dans le domaine nucléaire et à la production et à l'utilisation de radioisotopes en médecine, dans l'enseignement, dans le domaine de la recherche, en agriculture et dans les secteurs industriels. Il existe deux grandes catégories de déchets :

Les déchets courants : Les DRFA produits par les activités courantes d'organismes tels que les propriétaires de centrales nucléaires. Les propriétaires des déchets courants sont responsables de leur gestion.

Les déchets historiques : Les DRFA qui, par le passé, ont été gérés d'une manière qui ne serait plus acceptable aujourd'hui, dont on ne peut raisonnablement attribuer la responsabilité aux propriétaires actuels et que le gouvernement fédéral prend en charge à long terme.

FORT McMURRAY

HISTORIQUE

Pendant 25 ans, entre 1930 et 1960, des péniches ont emprunté un réseau de lacs et de rivières pour transporter de l'uranium et du minerai de radium depuis le Grand lac de l'Ours, jusqu'aux quais de transbordement de Waterways (aujourd'hui Fort McMurray, en Alberta) d'où ils étaient chargés sur des trains à destination de la raffinerie de Port Hope, en Ontario. Des déversements accidentels du minerai pendant le chargement ont contaminé plusieurs sites dans la collectivité.

Le Bureau a amorcé ses travaux de décontamination à Fort McMurray en 1992. L'achèvement des travaux de décontamination de Fort McMurray à l'été 2003 a marqué la fin d'un projet qui a duré une décennie et qui a permis de nettoyer et de gérer de façon sûre environ 42 500 m³ de sol légèrement contaminé tiré de plusieurs emplacements de cette ville du nord de l'Alberta.

Les déchets se trouvent maintenant sous un monticule de stockage artificiel situé à l'intérieur des limites de la décharge de Beacon Hill.

L'installation de Fort McMurray est entretenue et surveillée par le Bureau dans le cadre d'un programme de surveillance annuel exécuté en vertu de l'entente conclue entre le Bureau et la municipalité régionale de Wood Buffalo et conforme aux exigences de la CCSN.

ACTIVITÉS EN 2007-2008

Le personnel du Bureau a effectué l'inspection annuelle de l'installation de Fort McMurray au milieu de l'été 2007. L'inspection a porté sur différents emplacements de la décharge de la municipalité de Beacon Hill.

Les agents ont procédé à une inspection visuelle des pentes pour détecter tout affaissement ainsi que de la clôture périphérique, à une surveillance et à une prise d'échantillons dans les puits et dans la nappe phréatique, à une mesure du niveau du rayonnement gamma et au remplacement des appareils de mesure passive du radon.

Les données recueillies en 2007 indiquent qu'il n'y a aucun effet sur l'environnement immédiat. La surveillance est effectuée conformément aux exigences de la CCSN.

TORONTO (MALVERN)

HISTORIQUE

En 1980, on a découvert de la terre contaminée au radium sur des propriétés résidentielles, et en 1990 sur des terrains à bâtir dans la communauté urbaine de Malvern, à Toronto, Ontario. Entre 1995 et 1996, des sites lotis et des propriétés résidentielles ont été complètement décontaminés. Le Bureau a transféré les terres légèrement contaminées sur un monticule de stockage artificiel, appelé Installation de stockage temporaire de l'avenue Passmore. Les matières pour lesquelles un permis est obligatoire ont été séparées de la terre contaminée et transférées à l'installation de stockage autorisée du Bureau aux LCR.

Le Bureau a créé un programme de surveillance des chantiers de construction, partiellement fondé sur les leçons tirées de l'expérience de Port Hope, pour s'assurer que les prochains projets

d'entretien ou de construction municipaux mis en œuvre à proximité des sites de nettoyage seront en mesure d'identifier les cas de contamination connexes inattendus.

Le Bureau contrôle chaque année l'Installation de stockage temporaire de l'avenue Passmore, dans le cadre d'un programme de recouvrement des coûts financé avec l'Ontario. Un compte rendu des résultats est donné chaque année à la ville de Toronto, à la CCSN, à la Société immobilière de l'Ontario (SIO) et au ministère de l'Environnement de l'Ontario. Les résultats sont mis à la disposition du public à la bibliothèque publique de Malvern.

ACTIVITÉS EN 2007-2008

Les rapports de surveillance environnementale publiés sur les dix dernières années indiquent clairement que le stockage du sol légèrement contaminé n'a aucun effet nocif sur

Suivant...

Suite de la page 6

l'environnement local. En avril 2007, en consultation avec la CCSN, le Bureau a donc décidé de passer d'une collecte d'échantillons mensuelle au site de l'avenue Passmore à une collecte trimestrielle. Les données recueillies dans le cadre de la saison 2007-2008 ne se démarquent pas de celles recueillies au cours des dix dernières années.

Le Bureau continue de réaliser le programme de surveillance environnementale. L'intensité mesurée reste en deçà du niveau d'intervention défini dans le Projet d'assainissement du quartier Malvern. Le Bureau s'assure également que des mesures de nettoyage seraient entreprises si les niveaux seuils étaient dépassés.

AUTRES ACTIVITÉS DU PROGRAMME DE GESTION DES DÉCHETS HISTORIQUES

Le Bureau organise des réunions régulières, présidées par la CCSN, où celle-ci informe RNCAN et le Bureau des questions d'autorisation et offre l'occasion de maintenir et de renforcer les relations de travail. Au cours des réunions régulières, on traite des changements apportés à la réglementation, de l'Initiative dans la région de Port Hope et de l'état des projets ailleurs au Canada.

Le Bureau continue à offrir des inspections et des évaluations radiologiques (et au besoin des évacuation de matières) sur des propriétés publiques et privées, fournissant ainsi à leur propriétaire des renseignements, des directions et le soutien nécessaires en matière de décontamination de leurs propriétés.

Peterborough

- Le personnel de terrain du Bureau à Port Hope a effectué une surveillance de suivi du rayonnement gamma en surface et souterrain, dans le cadre de l'étude géotechnique de propriétés adjacentes à un site nettoyé. Le programme de mesure n'a mis en évidence aucune contamination.

Propriétés dans la région de Toronto

- Le Bureau a mené à bien de grands travaux de contrôle et de décontamination radiologique avec l'élimination de matériaux contaminés par du radium lors de rénovations de l'intérieur d'un immeuble du centre-ville torontois qui anciennement contenait un atelier où on appliquait de la peinture lumineuse au radium.

- Sur une propriété rurale près de Toronto, le personnel de terrain du Bureau à Port Hope a supervisé l'enlèvement de matières au rez-de-chaussée d'un des immeubles de la propriété. Le Bureau a fourni une aide sous la forme de séances d'information sur la protection contre les rayonnements, la distribution d'équipements de protection individuelle et un contrôle radiologique durant les travaux.

Autres matières radioactives.

- Le Bureau a conseillé une entreprise de recyclage de Burnaby (Colombie-Britannique) sur la manière de traiter une balle de déchets métalliques qui avait déclenché l'alarme de leur moniteur-portique.
- Un membre du public a contacté le Bureau au sujet des détails de conception d'un système d'évacuation du radon par ventilation dans le sous-plancher de sa maison près de Belleville, en Ontario.
- L'Association canadienne de l'immeuble a contacté le Bureau au sujet des technologies disponibles pour la mesure du radon dans les maisons. Le Bureau lui a fourni des détails sur les divers types d'appareils de mesure actuellement vendus.
- Le Bureau a conseillé un certain nombre d'agents d'immeuble sur l'appareil de mesure du radon et a prodigué des conseils concernant les exigences du code de la construction à la suite du resserrement de la norme de Santé Canada qui est passée de 800 à 200 Becquerels par mètre cube d'air.

INITIATIVE DANS LA RÉGION DE PORT HOPE: PROJETS - ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

HISTORIQUE

L'Initiative dans la région de Port Hope est un programme communautaire visant l'élaboration et la mise en œuvre d'une solution de gestion sécuritaire, locale et à long terme des déchets faiblement radioactifs historiques dans les municipalités de Port Hope (Projet de Port Hope) et de Clarington (Projet de Port Granby). En 2001, Ressources naturelles Canada et les municipalités ont conclu un accord juridique pour la gestion des DRFA historiques des collectivités dans des installations en surface conçues pour durer plusieurs centaines d'années.

L'évaluation environnementale du Projet de Port Hope s'est conclue par la recommandation de regrouper tous les DRFA historiques dans une nouvelle installation sur le site de l'actuelle installation de gestion des déchets de Welcome, voisine d'une entreprise de recyclage de pièces d'auto.

L'évaluation environnementale du Projet de Port Granby a déterminé que l'approche recommandée consistait à transférer les DRFA de leur emplacement actuel en bordure du lac Ontario vers une nouvelle installation qui serait construite sur un site voisin situé à environ 700 mètres du lac vers le nord.

ACTIVITÉS EN 2007-2008**Port Hope**

Après l'approbation de l'EE par les autorités responsables (RNCAN, la CCSN et Pêches et Océans Canada) en mars 2007, le Bureau s'est concentré sur la préparation de la demande de permis.

La demande de permis comprendra un programme de gestion et de protection de l'environnement visant à satisfaire aux exigences de la Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires et des règlements connexes. En satisfaisant à ces exigences réglementaires, le programme satisfera aussi à la majorité des exigences du programme de suivi décrites dans le rapport d'examen préalable du projet de Port Hope.

En août 2007, le Bureau a présenté à RNCAN une proposition définissant une approche pour l'élaboration du programme de suivi de l'évaluation

environnementale du projet de Port Hope. La proposition recommandait notamment d'adopter une approche permettant aux autorités fédérales qui déclarent être intéressées à participer au développement du Programme de suivi de faire part de leurs commentaires.

L'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH) comprend les trois phases suivantes :

- Phase 1:** Évaluation environnementale, conception préliminaire, ingénierie et approbation de l'organisme de réglementation.
- Phase 2:** Construction et nettoyage
- Phase 3:** Surveillance et entretien à long terme

Le programme de suivi de l'EE a été séparé en deux volets de surveillance pour refléter les différents processus et les différentes autorités responsables des diverses activités de suivi. Les éléments et les facteurs environnementaux seront traités en partie en fonction des exigences du processus de délivrance du permis dirigé par la CCSN et concernant la

gestion et la protection de l'environnement. RNCAN examinera les activités de suivi liées aux effets potentiels sur l'environnement socio-économique, ainsi que tout effet sur l'environnement biophysique non traité par la CCSN.

En mars 2008, les évaluations et les analyses requises ont été menées à bien pour montrer que les modifications apportées à la conception technique du projet après la publication du rapport de l'évaluation environnementale (et la promulgation de la décision fédérale concernant l'évaluation) n'ont pas affecté la validité de la conclusion de l'évaluation. En l'occurrence, qu'il est peu probable qu'il y aura des répercussions négatives.

Port Granby

Tout au long de l'été 2007, le Bureau a continué d'étudier les commentaires formulés par le fédéral et la Province au sujet du rapport d'étude sur l'EE du Projet de Port Granby.

En août 2007, le Bureau a présenté la première version révisée du rapport d'étude sur l'évaluation environnementale du Projet de Port Granby aux autorités responsables, aux organismes fédéraux et provinciaux et aux autres parties intéressées importantes. Après examen du rapport révisé, un grand nombre d'autorités responsables et d'organismes ont indiqué qu'ils n'avaient pas d'autres commentaires hormis la CCSN qui a commenté les révisions apportées, à la fin de 2007. La plupart des mesures prises pour tenir compte des commentaires de la CCSN concernant le rapport d'étude sur l'évaluation environnementale ont été acceptées. Certains commentaires concernant les exigences en matière de traitement de l'eau sur le site des installations actuelles

INITIATIVE DANS LA RÉGION DE PORT HOPE: PROJETS - ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

et sur celui des installations prévues à Port Granby sont cependant restés en suspens.

Il a été convenu, dans le cadre des discussions visant à résoudre les problèmes soulevés, que pour un petit nombre limité de questions, le Bureau fournirait sa réponse dans un addenda à la version révisée du rapport d'étude sur l'EE.

Dans le courant de l'automne 2007, le Bureau a commandé une évaluation technique pour résoudre la question des exigences en matière de traitement de l'eau et des objectifs concernant la qualité de la décharge aqueuse applicables au Projet de Port Granby. La première étape a été menée à bien en mars 2008.

INITIATIVE DANS LA RÉGION DE PORT HOPE : PROJETS - OBTENTION DE PERMIS

HISTORIQUE

Le Bureau prépare présentement une série de documents qui entreront dans son dossier de demande à la CCSN d'un permis de déchets de substances nucléaires pour le Projet de Port Hope. Une série de demandes de permis ont été présentées en février 2007. Ces dossiers contenaient notamment des renseignements sur la radioprotection, la santé et la sécurité, la protection de l'environnement ainsi que la gestion de la sécurité et des situations d'urgence.

ACTIVITÉS EN 2007-2008

Durant l'exercice 2007-2008, le Bureau s'est concentré sur la réponse aux commentaires reçus à l'issue de la présentation de février 2007 ainsi que les derniers documents devant entrer dans le dossier de demande de permis. Le Bureau s'est notamment attelé à faire avancer l'élaboration du dossier de sûreté et la préparation des documents

correspondants pour le Projet de Port Hope. Le dossier de sûreté, une fois complet, doit être examiné et approuvé par le Comité d'examen de la sécurité d'EACL.

À partir de la fin de l'automne 2007 et au début du prochain exercice, les activités concernant les permis seront centrées sur la finalisation du manuel d'octroi des permis et des documents connexes qui compléteront le dossier officiel de la demande de permis présentée à la CCSN.

Parmi les autres activités nécessitant un permis pour le Projet de Port Hope, on peut citer le suivi de modifications techniques et de modifications de conception, un rapport de vérification de nettoyage et l'achèvement des études de confirmation du plan de gestion pour l'excavation des déchets du port de Port Hope et des études de développement d'une installation de traitement de l'eau dans cette municipalité.

INITIATIVE DANS LA RÉGION DE PORT HOPE:
PROGRAMME PROVISOIRE DE GESTION DES DÉCHETS**HISTORIQUE**

Pendant plus de vingt ans, le Bureau a assumé, pour le compte du gouvernement fédéral, la responsabilité de la gestion provisoire des déchets radioactifs de faible activité (DRFA) historiques de Port Hope. À l'heure actuelle, des DRFA sont stockés dans quatre installations autorisées et dans neuf grands sites non autorisés. Le Bureau inspecte régulièrement et surveille en permanence ces sites et tout autre site découvert pendant les travaux de construction courants.

Le Programme provisoire de gestion des déchets à Port Hope comprend le Programme de surveillance des travaux de construction (PSTC), le Programme de conformité de propriétés (PCP) et le Programme de surveillance de l'environnement (PSE).

Le Bureau gère le PSTC de concert avec l'administration municipale de Port Hope. Tout projet nécessitant un permis de construction est automatiquement assujéti au à ce programme. Au titre de ce programme, le Bureau analyse le sol du site des chantiers proposés pour une construction ou une excavation et transporte la terre éventuellement contaminée au site de stockage temporaire du prolongement de la rue Pine.

Le Bureau administre également le Programme de conformité de propriétés qui répond aux demandes de renseignements sur l'état radiologique des lieux et fournit des renseignements aux propriétaires, à leurs agents immobiliers ou à leurs avocats.

Dans le cadre du PCP, le Bureau assure l'envoi, en temps opportun, des lettres sur l'état radiologique de

INITIATIVE DANS LA RÉGION DE PORT HOPE:

PROGRAMME PROVISOIRE DE GESTION DES DÉCHETS

la propriété, la collecte de nouvelles données radiologiques pour assurer la mise à jour des dossiers relatifs aux propriétés et le nettoyage des propriétés dont les critères dépassent les limites établies.

Par l'intermédiaire du Programme de surveillance de l'environnement (PSE), le Bureau surveille l'environnement dans les régions situées à proximité des sites principaux autorisés et non autorisés de DRFA dans la municipalité de Port Hope. Les résultats de cette surveillance sont communiqués à la CCSN une fois par an.

ACTIVITÉS EN 2007-2008

Programme de surveillance des travaux de construction

Dans le cadre du Programme de surveillance des travaux de construction (PSTC), 283 m³ de terre contaminée ont été prélevés et transférés au site de stockage temporaire du prolongement de la rue Pine, dans la municipalité de Port Hope.

Les niveaux soutenus d'activités d'une année à l'autre illustrent l'importance du PSTC pour la communauté locale. Au cours de l'exercice 2007-2008, le personnel du Bureau a examiné 186 demandes émanant des services du PSTC.

Actuellement, 6850 m³ de sol sont entreposés au site de stockage temporaire du prolongement de la rue Pine dans les blocs I et II, ce qui équivaut à environ 50 % de la capacité autorisée. La majorité des appels au PSTC étaient liés au raccordement des conduites de branchement, aux ajouts proposés et aux

Le Programme provisoire de gestion des déchets à Port Hope comprend:

- PSTC** Le Programme de surveillance des travaux de construction
- PCP** Le Programme de conformité de propriétés
- PSE** Le Programme de surveillance de l'environnement

interruptions d'approvisionnement en eau.

Dans la région de Port Hope, le chauffage et la climatisation géothermiques sont devenus plus populaires au cours de la dernière année, or ces systèmes enterrés ne nécessitent aucun permis de construire. Le Bureau a donc ajouté

les entrepreneurs en systèmes géothermiques de la région à la liste des entrepreneurs qui doivent le contacter avant d'entreprendre des excavations.

Programme des conformités de propriétés

En 2007-2008, le Bureau a contrôlé 72 propriétés et émis au total 629 lettres sur l'état radiologique. Environ 221 de ces lettres concernaient des propriétés situées à l'extérieur de Port Hope, principalement dans la région du Grand Toronto (RGT) et dans d'autres régions du Sud de l'Ontario.

Programme de surveillance de l'environnement

Le Bureau effectue une surveillance environnementale sur cinq sites autorisés et treize sites non autorisés dans la municipalité de Port Hope. Les paramètres mesurés mensuellement comprennent la concentration du radon dans l'air, l'intensité du rayonnement gamma, la teneur du sol et de l'eau de surface en radium, uranium et arsenic et la teneur de l'eau souterraine.

Le Bureau a effectué 216 inspections de site en plus de l'inspection annuelle effectuée sur les sites autorisés par la CCSN.

SOMMAIRE DE LA GESTION PROVISOIRE DES DÉCHETS EN 2007-2008

Contrôles du PSTC	186
Examens de propriétés pour le PCP	72
Volumes de terre contaminée transférées au site de stockage temporaire du prolongement de la rue Pine (m ³)	283
Lettres sur l'état radiologique	629
Lettres sur le statut radiologique en dehors de Port Hope	221

INITIATIVE DANS LA RÉGION DE PORT HOPE:
INITIATIVES EN MATIÈRE DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION

HISTORIQUE

Au cours des 25 dernières années, le Bureau a exécuté des projets de décontamination dans l'ensemble du Canada. Il a fournis des informations et a communiqué ouvertement et de façon transparente aux collectivités et aux intervenants.

Grâce à l'IRPH, le Bureau continue de fournir de l'information au public et aux autres intervenants par l'intermédiaire de son bureau pour l'échange d'information sur les projets, de présentations aux conseils municipaux, aux groupes communautaires, au personnel et au public et de son site Web.

Tout au long de la préparation des études d'évaluation environnementale pour les deux projets, le Bureau a communiqué de façon proactive avec les résidents de Port Hope et de Clarington. Outre les ateliers, les journées portes ouvertes et les réunions, des employés du Bureau ont aménagé des kiosques aux salons du foyer et aux foires automnales afin de transmettre l'information à un public plus élargi. Ils ont également organisé des visites des installations en se concentrant sur les nouvelles installations proposées et les activités de décontamination à mener à bien.

Le Bureau a collaboré étroitement avec le personnel

municipal et le public sur les questions liées à l'IRPH.

Grâce à la parution dans la presse locale de nombreux articles, à la participation aux événements communautaires et à la tenue de présentations locales, le degré de sensibilisation à l'égard des projets de gestion à long terme des déchets radioactifs de faible activité s'est maintenu à un niveau élevé.

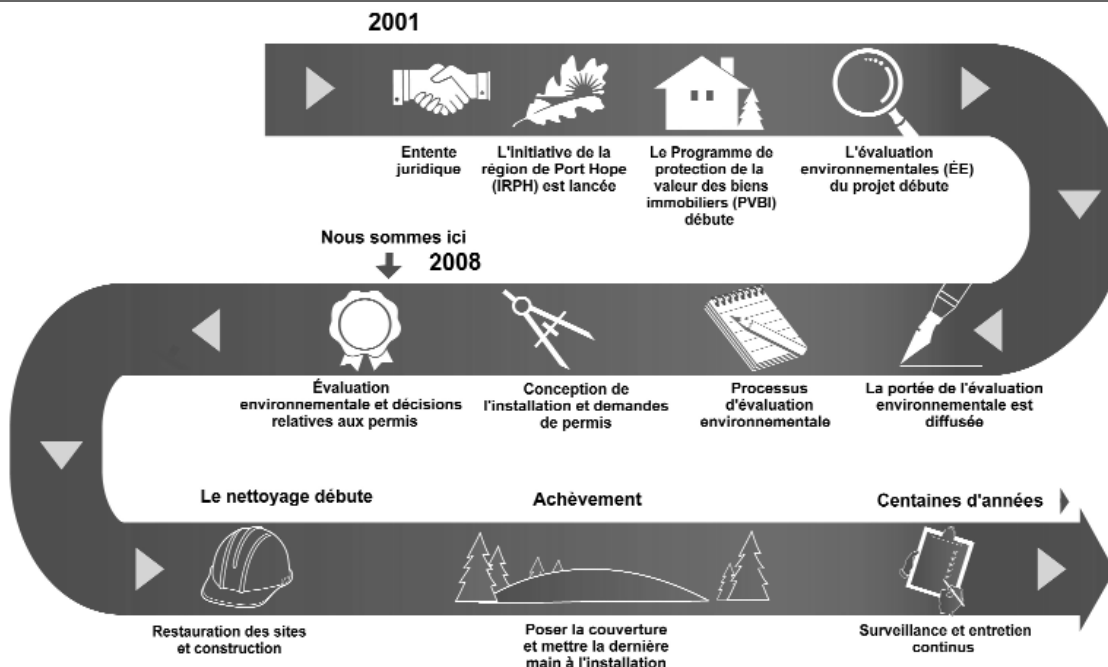
La sensibilisation à l'égard des projets est également entretenue par des entrevues et des séances de discussion avec les principaux intervenants tels que les représentants élus, les représentants des Premières nations et les résidents du voisinage. De plus, le Bureau continue de tenir des séances d'information sur les deux projets avec les députés et les députés provinciaux.

Le bureau pour l'échange d'information sur les projets de Port Hope est également un dépôt satellite pour les informations et les documents sur le registre public pour les besoins de l'évaluation environnementale des projets de Port Hope et de Port Granby.

ACTIVITÉS EN 2007-2008

Le Bureau continue de renforcer ses liens avec les

INITIATIVE DANS LA RÉGION DE PORT HOPE: ÉTAT DU PROJET



INITIATIVE DANS LA RÉGION DE PORT HOPE: INITIATIVES EN MATIÈRE DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION

agences immobilières en assurant la liaison dans la collectivité afin que les renseignements parviennent plus facilement aux fournisseurs de services d'achat de propriété, comme les avocats et les courtiers en hypothèques locaux.

Le Bureau continue à émettre des mises à jour régulières sur le projet aux intervenants de Port Hope et de Clarington, notamment le public, les députés fédéraux et provinciaux et les dirigeants locaux. Le Bureau maintient un contact direct grâce à son bureau d'échange d'information sur le projet, à son site Web, aux séances d'information et aux envois postaux.

Les principales activités de communication du Bureau visant à mieux faire connaître l'IRPH et à sensibiliser le public à cet égard comprennent notamment des réunions régulières et des discussions stratégiques avec les intervenants de la municipalité et des autres gouvernements. Quelques-unes des initiatives clés en matière de communication :

- facilitation d'un débat au niveau communautaire par l'intermédiaire de groupes de discussion et de consultation;
- production et distribution de bulletins et d'autres publications relatives au projet;
- Exposés présentés aux représentants locaux et aux groupes communautaires;
- participation du Bureau aux foires commerciales et salons professionnels locaux;
- production d'expositions sur les systèmes de revêtement pour les installations;
- sondages d'opinion publique;
- journées portes ouvertes et ateliers ouverts au public;
- relations avec les médias.

25^e anniversaire du Bureau

Le 26 octobre 1982, le Cabinet fédéral approuve la création d'un bureau chargé d'assumer les responsabilités du gouvernement fédéral en matière de DRFA au Canada. Le Bureau est baptisé BGDRA et c'est EACL qui est alors chargé de son administration. La mission du Bureau comprend la résolution des problèmes liés aux déchets historiques tombant sous la responsabilité du fédéral et la réponse aux besoins généraux d'information du public au sujet des DRFA. Le mandat élargi du Bureau lui permet d'assumer les responsabilités fédérales concernant la gestion des DRFA au Canada de manière opportune et économique. EACL continue à fournir le personnel, les services d'appui et les installations pour élaborer et mettre en œuvre les programmes et les projets du Bureau grâce à une entente de recouvrement des coûts conclue avec RNCan.

Au cours des 25 dernières années, le Bureau a dirigé et supervisé avec succès plusieurs activités de remise en état dans le cadre de différents projets de taille variée dans tout le Canada.



Les réalisations les plus marquantes du BGDRA au cours des 25 dernières années.

- **Scarborough 1982 - 1996**
 - Nettoyage du croissant McClure
 - Nettoyage de l'avenue McLevin
 - Monticule de l'avenue Passmore
- **Surrey 1984 - 2000:**
 - Groupe de travail de Surrey
 - Nettoyage du triage Thornton
 - Nettoyage du reste de la voie Anvil
- **Fort McMurray et ITN 1992 – Présent :**
 - Étude sur l'itinéraire des transports dans le Nord
 - Nettoyage à Fort McMurray
 - Nettoyage de voies navigables
 - Monticule de Beacon Hill
 - Nettoyage de Tulita
- **Port Hope 1982 – présent :**
 - Consolidations aux ravins Rollins et Strachan
 - Programme de surveillance des travaux de construction
 - Groupe de travail et groupes de liaison communautaire
 - Programme provisoire de la gestion des déchets
 - Protocole d'entente et élaboration d'une entente juridique
 - Participant à l'Initiative dans la région de Port Hope
- **Région du Grand Toronto**
- **Initiatives en matière de communication et d'information**
- **Reconnaissance internationale**

INITIATIVE DANS LA RÉGION DE PORT HOPE: PROGRAMME DE PROTECTION DE LA VALEUR DES BIENS IMMOBILIERS

HISTORIQUE

Établi en vertu de l'entente juridique relative à l'IRPH, le Programme de protection de la valeur des biens immobiliers (PVBI) a été lancé en octobre 2001. Le programme de PVBI est conçu pour atténuer les pertes financières subies par les propriétaires résidentiels, commerciaux ou industriels dont les immeubles se trouvent dans des zones désignées des municipalités de Port Hope et de Clarington. Le programme de PVBI indemnise les propriétaires qui ne peuvent obtenir la pleine valeur marchande de leur propriété au moment de la vente, de la location ou du renouvellement ou qui ont de la difficulté à renouveler leur hypothèque en raison de l'IRPH. Un processus de réclamation uniformisé, un processus d'appel en deux étapes et la nomination d'agents d'indemnisation indépendants pour l'instruction des appels sont des éléments clés du programme. Pour les conseils municipaux de Port Hope et de Clarington, le programme de PVBI est une mesure d'atténuation économique importante.

Caractéristiques clés du programme de PVBI :

- Un processus de réclamation;
- Un processus d'appel;
- Des agents d'indemnisation indépendants pour l'instruction des appels

- ◀ Deux de ces six réclamations rejetées ont fait l'objet d'un appel lors d'une réunion de médiation.
- ◀ sur les deux décisions faisant l'objet d'un appel :
 - l'agent d'indemnisation a ordonné le paiement d'une compensation partielle pour l'une d'entre elle;
 - l'agent d'indemnisation a confirmé la décision du bureau du programme de PVBI de ne pas accorder d'indemnisation pour l'autre.

Le bureau du programme de PVBI n'a rejeté les demandes d'indemnisation que lorsqu'il a conclu, après analyse, qu'il n'existait aucun effet général ou particulier attribuable à l'IRPH.

Au cours de l'exercice 2007-2008, deux demandes d'estimation pré-vente ont été approuvées. Le bureau du programme de PVBI a également reçu une réclamation conditionnelle pour perte résultant de la vente qui a donné lieu à l'approbation d'une compensation.

Les données disponibles pour 2007 montrent que le prix de l'immobilier et le temps moyen passé à vendre une propriété dans le secteur du projet sont restés comparables à ceux observés dans les communautés voisines qui ne pourraient pas être touchées par l'Initiative. Dans la zone urbaine de Port Hope, où on peut suivre de nombreuses ventes, le bureau de PVBI a observé une augmentation substantielle des prix de l'immobiliers et aucun signe évident d'un effet généralisé du Projet.

Dans le cadre de ses efforts continus en matière de communication et de relation avec les intervenants, le personnel du programme a fourni des mises à jour et a consulté les élus, des groupes représentants les parties intéressées, les résidents et les personnes cherchant à acquérir une propriété foncière. Le personnel du programme de PVBI a travaillé toute l'année pour améliorer la quantité, la précision et l'analyse des données disponibles sur les ventes immobilières et a collaboré étroitement avec de nombreux agents immobiliers.

Dans l'ensemble, le programme de PVBI continue à réagir rapidement et ainsi remplir son rôle défini dans l'accord juridique sur les projets.

ACTIVITÉS EN 2007-2008

Le programme de PVBI a continué à informer et à aider les propriétaires fonciers, en particulier lorsque leurs propriétés peuvent être affectées par un projet et devenir difficiles à vendre.

Le marché de l'immobilier dans la région est resté solide durant tout l'exercice 2007-2008, tout comme celui observé dans les communautés de référence ne montrant aucun signe d'effets généralisés liés aux projets.

Le bureau du programme de PVBI a rencontré des personnes envisageant de déposer une réclamation pour leur expliquer en quoi consiste le processus. À ce jour, 14 réclamations ont été déposées :

- ◀ Huit réclamations ont été globalement ou partiellement approuvées
- ◀ Six réclamations courantes ont été rejetées dans leur ensemble.

PROGRAMME DES DÉCHETS COURANTS

Les services publics d'électricité, les organismes de recherche nucléaire, les fabricants de combustible nucléaire ainsi que les organismes qui produisent ou utilisent des radio-isotopes, à des fins médicales ou autres, continuent de produire des déchets radioactifs de faible activité. Ils sont responsables des déchets qui résultent de leurs activités.

Sur demande, le Bureau appuie RNCAN en lui offrant des conseils techniques lorsque RNCAN élabore des politiques et des stratégies pour la gestion à long terme de ces déchets courants. Sur demande, le Bureau prête également main-forte à RNCAN pour lui permettre de réaliser certaines activités de concert avec des organisations internationales, telle que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et l'Agence de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour l'énergie nucléaire.

Le Bureau continue de distribuer sa publication « Inventaire des déchets radioactifs au Canada » sur demande et de répondre aux questions générales du public et des intervenants au sujet des déchets radioactifs. Durant le quatrième trimestre du dernier exercice, le Bureau a commencé à compiler les données pour la prochaine version de l'Inventaire des déchets radioactifs au Canada qui inclura les volumes des stocks jusqu'au 31 décembre 2007. La mise à jour sera publiée et distribuée à la fin de l'exercice 2008-2009.

Le Bureau continue à aider le coordonnateur national de RNCAN avec l'entrée des données destinées à la Net Enabled Waste Management Database (NEWMDB) de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

PERMIS DÉLIVRÉS PAR LA CCSN AU BGDRFA

Le Bureau est titulaire de cinq permis de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) pour diverses exploitations et installations. Le tableau qui suit résume les obligations du Bureau en ce qui a trait aux permis.

INSTALLATION*	NUMÉRO ET TYPE DE PERMIS	DESCRIPTION	DATE D'EXPIRATION
Laboratoire du bureau régional de Port Hope	20004-7-11.2, Permis de substances nucléaires et d'appareils à rayonnement	Permis pour le laboratoire du Bureau situé à Port Hope	Le 30 septembre 2011
Site de stockage temporaire du prolongement de la rue Pine	WNSL-W1-182.0/2011, Permis de déchets de substances nucléaires	Permis pour le site de stockage temporaire du prolongement de la rue Pine à Port Hope, en Ontario	Le 31 décembre 2011
Installation de gestion des déchets de Port Hope	WNSL-W1-344-1.4/ind, Permis de déchets de substances nucléaires	Permis pour le site de consolidation du prolongement de la rue Pine, le site de consolidation de la rue Strachan et le site de stockage temporaire de la station de traitement des eaux usées à Port Hope, en Ontario.	Sans date d'expiration
Nettoyage des déchets historiques	WNSL-W2-2202.1/2016, Permis de déchets de substances nucléaires	Gestion de déchets anciens faiblement radioactifs sur des sites canadiens.	Le 30 novembre 2016
Analyse par fluorescence X	20004-15-11.0 Permis de substances nucléaires et d'appareils à rayonnement	Permis délivré pour spectromètre de fluorescence X utilisé ou entreposé au laboratoire du bureau régional du Bureau à Port Hope, en Ontario.	Le 30 avril 2011

* Cinq autres monticules d'entreposage de déchets faiblement radioactifs sont également surveillés par le Bureau : Dépôt de la route Lakeshore et Installation de stockage temporaire de l'avenue Passmore, à Toronto; Installation de gestion à long terme de Fort McMurray à Fort McMurray, en Alberta; Dépôt provisoire de Fort Smith et Pile de stockage provisoire de Tulita, dans les Territoires du Nord-Ouest.

PROGRAMME D'INFORMATION

Le Bureau fournit de l'information sur les DRFA et sur la façon dont ils sont gérés au Canada. Les membres du personnel des bureaux situés à Ottawa et à Port Hope répondent tous les jours aux demandes de renseignements reçues par téléphone, poste, courriel ou en personne. En 2007-2008, le site Web du Bureau a été consulté plus de 4500 fois. Les demandes de renseignements reçues par les agents du Bureau chaque jour proviennent de l'ensemble du Canada, et de l'étranger.

Le Bureau partage les renseignements et les connaissances qu'il détient avec ses collègues de la communauté internationale.

Au cours du dernier trimestre de cet exercice, le Bureau a apporté un appui important aux autorités fédérales pour la préparation des réponses à cinq pétitions du vérificateur général et d'autres demandes de renseignements présentées par le public.

ACRONYMES

AIEA :	Agence internationale de l'énergie atomique	NEWMDB :	Net Enabled Waste Management Database (base de données en ligne sur la gestion des déchets)
AINC :	Affaires indiennes et du Nord Canada	PCP :	Programme de conformité de propriétés
BGDRFA :	Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité (le Bureau)	PSE :	Programme de surveillance de l'environnement
CCSN :	Commission canadienne de sûreté nucléaire	PSTC :	Programme de surveillance des travaux de construction
DRFA :	Déchets anciens faiblement radioactifs	PE :	Protocole d'entente
EACL :	Énergie atomique du Canada limitée	PVBI :	Protection de la valeur des biens immobiliers
EE :	Évaluation environnementale	RNCan :	Ressources naturelles Canada
IRPH :	Initiative dans la région de Port Hope		
ITN :	Itinéraire des transports dans le Nord		
LCR :	Laboratoires de Chalk River		

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE

Les activités du BGDRFA sont financés par RNCan conformément à une entente de recouvrement des coûts (protocole d'entente) conclue avec EACL. La comptabilité et les systèmes de contrôle financier du BGDRFA sont conformes à ceux d'EACL.

Avant le début de chaque exercice, le BGDRFA présente un plan d'activités annuel à RNCan aux fins d'approbation. Ce plan précise la façon dont le BGDRFA entend donner suite aux priorités établies par RNCan compte tenu des ressources financières octroyées. Chaque trimestre, le personnel du BGDRFA et celui de la Division de

l'uranium et des déchets radioactifs de RNCan examinent le plan et, au besoin, y apportent les modifications qui s'imposent.

Les états financiers présentés dans le présent rapport annuel font état des coûts d'exploitation du BGDRFA pour l'exercice terminé le 31 mars 2007. Le tableau présenté ci-dessous résume l'affectation du financement assuré par RNCan aux secteurs d'activités visés par le mandat du BGDRFA pendant l'exercice 2006-2007. À des fins de comparaison, les données de 2005-2006 sont également présentées.

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE

	TOTAL DES DÉPENSES (EN MILLIERS DE DOLLARS)	
PROGRAMME DES DÉCHETS HISTORIQUES		
SECTEURS DE PROGRAMME	2006-2007	2007-2008
INITIATIVE DANS LA RÉGION DE PORT HOPE		
Région de Port Hope - Projet de gestion à long terme	3 425*	2 871
Région de Port Hope - Programme de protection de la valeur des biens immobiliers	258	245
Gestion provisoire des déchets de Port Hope	512	548
Total partiel : Initiative dans la région de Port Hope	4 195	3 664
INITIATIVE DES SITES SITUÉS DANS LE NORD		
Fort McMurray	18	24
Itinéraire de transport dans le Nord	552	140
Total partiel : Itinéraire des sites situés dans le Nord	570	164
TOTAL PARTIEL : INITIATIVES VISANT LES AUTRES DÉCHETS HISTORIQUES		
Toronto (Malvern)	22	20
Déchets historiques situés à d'autres endroits	106	176
Total partiel : Initiatives visant les autres déchets historiques	128	196
AUTRES ACTIVITÉS PRÉVUES PAR LE MANDAT		
Programme de déchets courants	15	29
Programme d'information	108	110
Réaménagement du BGDRFA	467	63
Total partiel : Autres activités prévues par le mandat	590	202
Moins le recouvrement des coûts de Toronto (Malvern), en Ontario	(22)	(20)
TOTAL DES DÉPENSES FINANCÉES PAR RNCAN	5 461	4,206

* Ces données comprennent le crédit sur les écarts de la paie

CERTIFICAT DE VÉRIFICATION

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) fait l'objet d'une vérification par le Bureau du vérificateur général (BVG) et par la société Ernst & Young. La vérification s'effectue conformément aux normes de vérification généralement reconnues (NVGR). L'examen des états financiers du BGDRFA s'inscrit dans l'étendue de cette vérification et les opinions exprimées dans le rapport de vérification d'EACL s'appliquent également au bilan financier du BGDRFA.